Résolution sur le Tadjikistan: répression de l’ État contre les médias indépendants

2024/2506(RSP) - 18/01/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 481 voix pour, 25 voix contre et 26 abstentions, une résolution sur le Tadjikistan : répression étatique contre les médias indépendants.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par ls groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR, The Left et députés.

Le Parlement a fermement condamné la répression en cours, y compris la législation contre l’extrémisme, qui s’exerce à l’encontre des médias indépendants, des critiques du gouvernement, des militants des droits de l’homme et des avocats indépendants. Il a condamné la fermeture de médias et de sites Internet indépendants, y compris les médias en ligne Pamir Daily News, New Tajikistan 2 et Akhbor.com.

Les pressions exercées par les autorités sur les médias nationaux et l'autocensure facilitent la propagande et la désinformation russes, notamment en étouffant la couverture de la guerre d'agression en cours contre l'Ukraine.

La résolution a condamné tous les procès motivés par des considérations politiques et l'absence d'audiences équitables et publiques par des tribunaux indépendants et a demandé instamment aux autorités de cesser de persécuter les journalistes, de libérer immédiatement et sans condition ceux qui ont été détenus arbitrairement et d'abandonner toutes les charges retenues contre eux, de mettre fin à la persécution des avocats qui défendent les critiques du gouvernement et de libérer les avocats spécialistes des droits de l'homme Manuchehr Kholiknazarov et Buzurgmehr Yorov.

Le Parlement a demandé au gouvernement de veiller à ce que les détenus aient accès à des soins de santé adéquats et a appelé à une enquête approfondie sur les allégations de mauvais traitements en détention et d'aveux forcés, et à ce que les responsables soient traduits en justice. Un environnement de travail sûr pour les travailleurs des médias et les défenseurs des droits de l'homme doit être garanti, conformément aux obligations internationales du Tadjikistan en matière de droits de l'homme.

Le Parlement a insisté pour que la situation de la liberté d'expression au Tadjikistan soit prise en compte lors de l'évaluation de la demande de SPG+ et de la négociation du nouvel accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'UE et le Tadjikistan.

La Commission, le SEAE et les États membres devraient assurer un soutien accru à la société civile, aux défenseurs des droits de l'homme et aux travailleurs des médias indépendants au Tadjikistan, y compris un financement et des visas pour ceux qui ont besoin de protection.